

AFFAIRE N° 8.- Construction d'une piscine et de ses annexes fonctionnelles à la SOURCE - approbation du programme - approbation du dossier technique.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Les services techniques de la Mairie viennent de terminer la mise au point du projet de construction d'un bassin d'apprentissage de 12,50 m x 10 m et de ses annexes fonctionnelles à implanter au quartier de la SOURCE.

Cet équipement fera partie d'un ensemble comprenant :

- ce bassin d'apprentissage
- un jardin d'enfants
- un marché forain

Le Coût des installations est estimé à 12 281 290 Frs CFA se répartissant de la façon suivante :

1°) bassin d'apprentissage et système de régénération	5 136 790.-
2°) annexes fonctionnelles	7 144 500.-

Les crédits nécessaires seront prévus au budget supplémentaire de 1974.

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs,

- d'une part, d'approuver le programme
- d'autre part, d'approuver le dossier technique.

Je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE.

<u>Vu,</u>	
M. Denis,	le 1 ^{er} Oct. 1974
P. le Maire	
Le Secrétaire Général	
Signé: J.P. Proust	
Pour copie certifiée conforme	
Le Directeur des Aff. Financières	
Signé: R. Peyron	